

# La sécurité routière dans le Plateau de la Capitale

## Table des matières

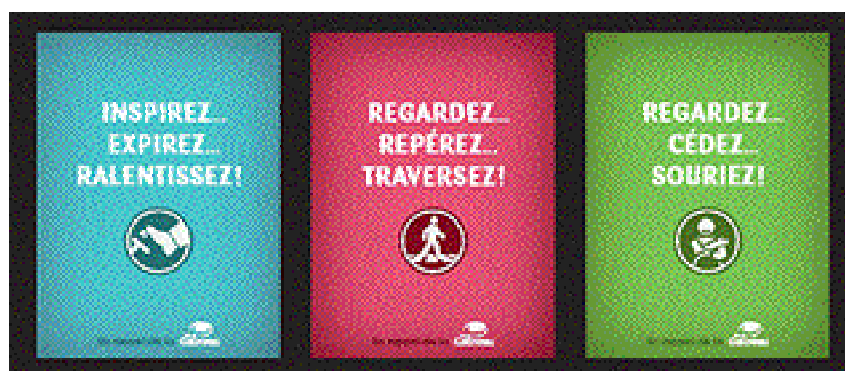
1. Introduction
2. Axe du chemin Pink
3. Axe du boulevard du Plateau
4. Axe du chemin de la Montagne
5. Les piétons : un accès à pied sécuritaire aux parcs
6. Les piétons : des passages sécuritaires et une meilleure coordination STO/Gatineau
7. Les cyclistes
8. Annexe : calendrier de réalisation des projets suggérés

## Introduction

Le Comité des transports de l'Association des Résidents du Plateau (ARP) a le mandat de réfléchir à des solutions dans le but d'améliorer la sécurité routière dans le Plateau de la Capitale pour tous les usagers, qu'il s'agisse des automobilistes, des piétons ou des cyclistes.

Ce mandat découle d'un constat voulant que la sécurité routière dans le quartier du Plateau de la Capitale se soit détériorée d'une façon importante. Cette détérioration a des effets tant sur les automobilistes que les piétons ou les cyclistes, mais de façon différente, est attribuable à l'augmentation des débits de circulation et à la vitesse pratiquée. Ces effets sont exacerbés notamment par des infrastructures qui n'ont pas été aménagées de façon appropriée, par des configurations déficientes et par un manque d'entretien des infrastructures originales (par ex : aucune traverse piétonnière devant les arrêts d'autobus n'a été repeinte depuis au moins 2, voire 3 ans) et une absence d'évolution des infrastructures qui aurait dû accompagner l'augmentation des débits de circulation ou l'ouverture de nouvelles voies.

Certains bons coups doivent cependant être signalés, notamment le réaménagement de l'intersection St-Raymond / du Plateau par le ministère des Transports (terminé en juillet 2007) ainsi que celui de l'intersection de la Gravité / de l'Atmosphère (réalisé à l'été 2007). Par ailleurs, nous souscrivons et reconnaissons les efforts de la ville de Gatineau dans le cadre de ses campagnes de sensibilisations passées et à venir dont celle de 2008 dont voici certains pictogrammes :



## Démarche proposée

Nous avons d'abord cherché à identifier les principaux problèmes de sécurité routière dans le Plateau par le biais de nombreuses rencontres et consultations, puis à proposer des solutions et, dans certains cas, des solutions alternatives, que nous avons décidé de prioriser.

Les problèmes de sécurité routière sont présentés en fonction de leurs impacts sur les automobilistes, les piétons et les cyclistes, sans que cela implique un choix prioritaire de notre part. Pour chacun de ces groupes cibles, nous proposons des solutions avec dans certains

cas, une solution alternative. Ce rapport se veut donc un plan d'action global que nous souhaiterions voir appliqué, ou du moins amorcé en grande partie, par la Ville de Gatineau dès le printemps 2009. Un calendrier de réalisation des projets suggérés est d'ailleurs inclus en annexe afin d'aider dans la planification.

## Axe du chemin Pink

Le secteur compris entre Prado et de la Gravit e repr esente un risque pour la s ecurit e des utilisateurs en raison de l'augmentation consid erable de la circulation de v ehicules (en pr epond erance, des v ehicules lourds) ainsi que de l'absence de feux de circulation sur le chemin Pink.



La travers ee du Chemin Pink est d'autant plus souvent p erilleuse  a cause des nombreux camions qui masquent les pi etons d ej a engag es aux autres conducteurs.

**Intersection Gravit e et Pink :** malgr e les feux clignotants (rouge et jaunes) signalant une traverse pour pi etons, les automobilistes font un « arr et  a l'am ericaine » et ne voient pas tr es bien les pi etons d ej a engag es sur leur gauche, souvent cach es par un v ehicule qui veut tourner  a gauche sur de la Gravit e.

**SOLUTION :** installation d'un vrai feu de circulation qui permet l'arr et de la circulation lorsqu'un pi eton ou cycliste le demande.



La cohue  a l'intersection Chemin Pink / des Grives



Chemin Pink / de la Sapini ere : feux de circulation complets avec signaux pour pi etons pour un acc es aux arr ets d'autobus.



De la rue du Prado jusqu' a de la Gravit e, le chemin Pink est une piste d'acc el eration.

**Intersection Grives et Pink :** pour circuler aux intersections des rues des Grives, de l'Europe et du Prado rel eve souvent de l'h ero isme. Un accident mortel  a l'intersection du chemin Pink et du boulevard des Grives le jeudi 19 f evrier 2009 vient assur ement renforcer notre propos.

**SOLUTION :** Installer imm ediatement des panneaux d'arr ets aux 3 coins de ces intersections, avec feux clignotants dans l'axe Pink, voire un feu de circulation avec d etection de pr esence sur des Grives. Ce feu sera obligatoire d es lors que des Grives continuera du c ot e nord du chemin Pink.

**Intersection Brises et Pink :** Il est parfois p erilleux sinon impossible de pouvoir tourner  a gauche sur Pink en provenance de la rue des Brises avec le flot grandissant de circulation.

**SOLUTION :** fermer cette intersection lorsque la rue des Aliz es d ebouchera sur Grives et utiliser celle-ci pour transiter du Carrefour des Brises vers et en provenance de Pink.

## Axe du boulevard du Plateau

Étant donné que le boulevard du Plateau est d'abord et avant tout une artère commerciale en expansion, il est important que des mesures appropriées soient appliquées pour garantir une circulation automobile fluide, mais tout aussi sécuritaire pour les gens du quartier qui y circulent à pied ou en vélo. L'axe du Plateau est risqué en raison du tracé sinueux de l'artère, de la vitesse des véhicules, de la densité de la circulation tant motorisée que piétonnière et de la mauvaise visibilité en raison soit de monticules trop élevés ou d'affiches publicitaires installées aux abords des intersections. Cette problématique est augmentée l'hiver en raison de la neige accumulée.



Des Grives / boul. du Plateau

**L'intersection boulevard du Plateau / des Grives** avec l'ouverture récente de 8 voies doubles et l'augmentation significative des débits sur l'axe du boul. du Plateau ont rendu cette intersection à risque.

**SOLUTION :** Nous proposons l'installation de feux de circulation pour les automobilistes et les piétons pour toutes les directions ainsi que le marquage au sol des traverses piétonnières (comme à l'intersection de la Gravité et de l'Atmosphère) de ce carrefour dès le printemps 2009.



Vue vers l'ouest  
d'un automobiliste à la ligne d'arrêt



Vue vers l'ouest du boulevard du  
Plateau / du Satellite



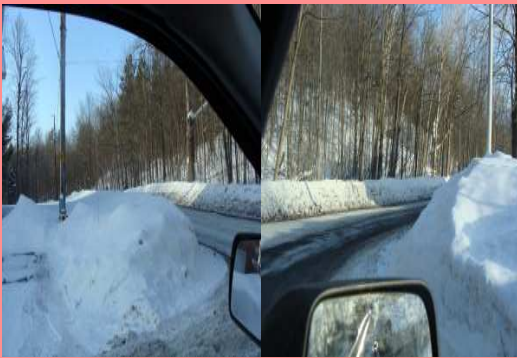
Intersection du Plateau / du  
Satellite

**Boulevard du Plateau / du Satellite :** les voitures qui quittent le secteur des commerces (entre le Rona et la Banque Scotia) ont une visibilité pratiquement nulle sur leur gauche à cause de l'effet composé d'une butte de terre trop haute et trop près du boulevard du Plateau et d'une ligne d'arrêt trop en retrait. En hiver, la visibilité vers la gauche est davantage réduite par l'amoncellement de neige et celle vers la droite (véhicules en provenance de Saint-Raymond qui souhaitent aller vers le Rona) l'est tout autant à cause de l'accumulation de neige sur le terre-plein central du boul. du Plateau.

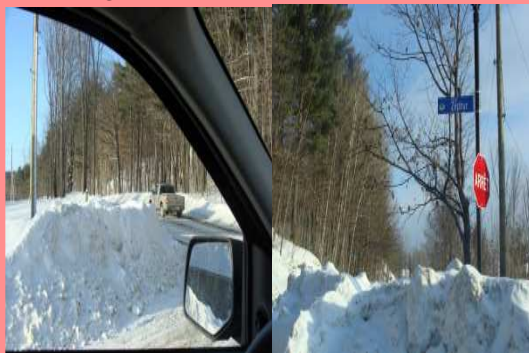
**SOLUTION :** Nous proposons l'installation de panneaux d'arrêt aux 4 coins de cette intersection dès le printemps 2009. L'alternative serait de déplacer et abaisser la butte derrière le Rona et d'assurer le déneigement permanent du terre-plein sur une distance de 50 à 100 pieds (ce déneigement pourrait être considérablement réduit après l'installation des arrêts).

## Axe du chemin de la Montagne

L'accès au chemin de la Montagne par les rues Zéphir et Chinook est risqué (voir très risqué l'hiver) car la visibilité pour un virage à gauche ou à droite est extrêmement réduite.



La vue à gauche et droite pour passer de la rue du Chinook à de la Montagne nord.



La vue à gauche et droite pour passer de la rue du Zéphir à de la Montagne nord.

La sortie de la **rue du Chinook** sur Chemin de la Montagne est presque aveugle pour le trafic venant de l'ouest. Le problème est accentué du fait que l'automobiliste qui quitte du Chinook ne peut se ranger temporairement sur le côté du chemin afin de laisser le passage à une auto venant de l'ouest roulant à grande vitesse risquant la collision arrière.

SOLUTION : Fermer partiellement la rue du Chinook sur le Chemin de la Montagne afin d'interdire aux véhicules sortant de la rue du Chinook d'emprunter cette issue et favoriser le boulevard des Grives comme voie de transit pour ce quartier. Seul le trafic entrant pourrait emprunter cette voie de façon sécuritaire.

La situation de la **rue du Zéphir** est la même que sur Chinook, mais amplifiée à cause d'une importante dénivellation du côté nord-ouest du chemin de la Montagne. Une voiture peut surgir à la dernière minute sans qu'on l'ait vu lors de l'arrêt à l'intersection.

SOLUTION : La fermeture partielle de l'accès de la rue du Zéphir sur le chemin de la Montagne demeure, au même titre que la rue du Chinook, la meilleure solution.

L'Intersection du boulevard des Grives nord et du chemin de la Montagne nous apparaît également problématique à cause de la courte distance de visibilité mais elle nous semble moins grave que les 2 autres intersections citées précédemment.

## Les piétons : un accès à pied sécuritaire aux parcs

La signalisation a grand besoin d'être uniformisée particulièrement aux abords des parcs de manière à ce que les automobilistes, piétons et cyclistes apprivoisent le comportement approprié. Aussi, des mesures pourraient être appliquées pour rendre l'accès aux parcs plus sécuritaire.



Un panneau de vitesse au parc du Cosmos et un panneau vitesse/aire de jeu au parc de la Rosée.

Par exemple, on a installé aux abords du parc de la Rosée des panneaux annonçant un air de jeu et une limite de vitesse alors qu'aux abords du parc du Cosmos, on retrouve seulement des panneaux pour limite de vitesse. Aussi, nous proposons de restreindre le stationnement de véhicules aux abords des parcs, notamment à l'entrée d'un parc, sur une distance d'au moins 15 mètres. Ceci aura pour effet de garantir une meilleure visibilité tant pour les piétons que les automobilistes et les cyclistes.



L'entrée du parc de la Rosée



Absence de panneaux d'arrêt à l'Intersection Cosmos / Hémisphère

SOLUTION : Nous proposons l'interdiction de stationner et le marquage de la zone désignée aux entrées des parcs de manière à augmenter la visibilité des enfants.

SOLUTION : Idéalement, des panneaux d'arrêt avec le marquage de passages pour piétons devraient être installés aux intersections débouchant sur un parc.

## Les piétons : des passages sécuritaires et une meilleure coordination STO/Gatineau

**Respect du code de la sécurité routière dans tout le Plateau :** L'article 410 du Code de la sécurité routière stipule que « Lorsqu'un piéton s'engage dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier doit immobiliser son véhicule et lui permettre de traverser et le conducteur d'une bicyclette doit également lui permettre de traverser ».

Par ailleurs, les articles 446 (À un passage pour piétons qui n'est pas situé à une intersection réglementée par des feux de circulation, un piéton doit, avant de s'y engager, s'assurer qu'il peut le faire sans risque) et 447 (Lorsqu'il n'y a pas d'intersections ou de passages pour piétons clairement identifiés et situés à proximité, un piéton qui traverse un chemin public doit céder le passage aux véhicules routiers et aux cyclistes qui y circulent).

Or les passages pour piétons dans le Plateau sont rarement respectés tant par les piétons que les automobilistes parce que mal identifiés et non surveillés.



Intersection des Grives / Cosmos

**ENJEU :** Dans l'ensemble du quartier, les piétons ont à traverser des rues et des boulevards malgré l'absence de toutes mesures de sécurité telle qu'illustré ci-contre : des piétons, dont des écoliers, doivent souvent traverser le 4 voies pour rejoindre les arrêts d'autobus sur les boulevards des Grives et du Plateau.



Le marquage appliqué à l'intersection des rues de l'Atmosphère et de la Gravité a su résister à l'usure du temps.



Sortie invisible de la passerelle devant le parc du Cosmos / du Solstice

**SOLUTION :** Nous proposons le marquage de tous les passages pour piétons, comme cela a été fait à l'intersection des rues de l'Atmosphère et de la Gravité, de toutes les intersections situées sur les boulevards du Plateau, des Grives et les rues de l'Atmosphère, de l'Europe et de la Gravité, dès le printemps 2009.

De plus, lorsque des piétons ont à traverser un boulevard pour rejoindre un arrêt d'autobus ou un parc notamment à la sortie d'une passerelle, nous proposons que tous les passages pour piétons soient bien identifiés (selon le cas, traverses piétonnières avec pose de feux de circulation, pose de panneaux d'arrêt ou de traverse piétonnière et peinture de la chaussée).

## Les cyclistes

L'unique piste cyclable dans le Plateau (de la rue Gamelin à la rue de l'Atmosphère) s'arrête là où le Plateau s'arrêtait voilà plus de 15 ans.



En clair, le réseau de piste cyclable dans le Plateau n'a subi aucun développement ni amélioration depuis plus de 15 ans. Il devient urgent de compléter cette infrastructure pour laquelle tous les terrains sont déjà acquis. La complétion du réseau de pistes cyclables annoncé dans tous les plans de développement devrait devenir une priorité de la Ville de Gatineau pour des raisons de sécurité, afin de réduire le nombre de vélos sur les rues et boulevards du Plateau. Nous suggérons que le réseau de pistes cyclables soit développé selon l'échéancier suivant :

Mai à août 2009 (avant la rentrée scolaire)

- Prolongement de la piste cyclable actuelle jusqu'à l'école des Deux-Ruisseaux (environ 1,7 km). Une alternative serait d'installer une zone cycliste (avec bollards et peinture au sol) sur le côté nord de la rue de l'Atmosphère depuis le boulevard du Plateau jusqu'à l'école des Deux-Ruisseaux et d'interdire le stationnement sur ce côté de la rue. Bien que cette alternative soit moins coûteuse que le prolongement, elle est plus difficile à réaliser puisqu'il faudra obtenir l'accord de 80 % des propriétaires touchés.

Mai à octobre 2010

- Construction de la piste cyclable nord-sud entre le Boulevard du Plateau et le Boulevard Pink (via le parc du ruisseau Moore afin de relier le secteur des quatre-saisons et des rues de l'Embellie et Ganymède au réseau)

## Calendrier de réalisation des projets suggérés

### **Immédiatement**

- Installation de panneaux d'arrêt aux 3 coins de l'intersection du boulevard des Grives et du chemin Pink

### **Mars-avril 2009**

- Rencontre entre l'ARP et les représentants de la Ville de Gatineau pour discuter de ce rapport et sa mise en œuvre
- Identification de tous les passages pour piétons

### **Mai 2009**

- Marquage au sol de tous passages pour piétons et installation des panneaux correspondants
- Campagne d'information
- Surveillance policière

### **Mai – juin 2009**

- Installation de panneaux d'arrêt aux 4 coins de l'intersection Boulevard du Plateau / du Satellite
- Installation de panneaux d'arrêt aux 4 coins de l'intersection Boulevard du Plateau / des Grives

### **Mai – août 2009**

- Prolongement de la piste cyclable actuelle jusqu'à l'école des Deux-Ruisseaux.

### **1<sup>er</sup> novembre 2009 : Élections municipales**

### **Hiver 2009-1010**

- Déneigement systématique des zones d'arrêt des autobus sur les boulevards du Plateau, des Grives et de l'Europe, ainsi que sur les rues de l'Atmosphère et de la Gravité.
- Si des arrêts sont installés aux 4 coins, assurer le déneigement rapide, sur 20 pieds (sur 100 pieds si les arrêts ne sont pas affichés aux 4 coins), des terre-pleins aux intersections du boulevard du Plateau (du Satellite, des Grives, de l'Automne...)

### **Printemps 2010**

- Prolongement de la piste cyclable jusqu'au boulevard de l'Europe et le cœur du village
- Prolongement de la piste cyclable jusqu'au secteur du Conservatoire

### **Mai – octobre 2010**

- Construction de la piste cyclable nord-sud entre le Boulevard du Plateau et le Boulevard Pink

---

Version du 11 mars 2009 : contacter [arp2000@gmail.com](mailto:arp2000@gmail.com)